

# Entrée de ville

## Saint-Nicolas-de-Port



Un  
carrefour  
comme  
entrée  
de ville

### Maitrise d'ouvrage :

Conseil Général de la Meurthe-et-Moselle

### Maitrise d'œuvre :

A. CASARI - Architecte D.P.L.G.

T. MERCIER - Architecte D.P.L.G.

Conseil Général de Meurthe-et-Moselle - Service  
d'Aménagement - B. GARAPON et C. DANNER

### Intervenants extérieurs :

S.D.A. - J.L. BISCOP

C.A.U.E. - J.M. SIMON

### Chronologie :

Avant-projet de déviation de la RN4 - 1982

Réalisation de la déviation - 1992 à 1993

Consultation des architectes - mai 1993

Fin des travaux - novembre 1993

### Nature des travaux :

Aménagement du carrefour, création de mur de  
soutènement, création du mobilier urbain -  
bornes et bancs, éclairage public.

### Principaux matériaux :

Enrobé noir - voie

Béton désactivé - abords carrefour

Terre stabilisée à agrégats calcaire - belvédère

Granit - mobilier

### Végétation :

Pommiers à fleurs, platanes, charmilles,  
peupliers, rosier et pelouse.

### Coût de l'opération :

Total de la déviation : 35 millions de francs, soit  
5,33 millions d'euros ;

Total du carrefour : 6 millions de francs, soit  
915 000 euros ;

Total de l'environnement urbain : 2 millions de  
francs, soit 305 000 euros.

**Surface approximative** : 5 500 m<sup>2</sup>

### Prix au m<sup>2</sup> :

Carrefour : 1 100 f/m<sup>2</sup>, soit 167 euros/m<sup>2</sup> ;

Prise en compte de l'environnement urbain :  
360 f/m<sup>2</sup>, soit 55 euros/m<sup>2</sup>.

## Nouvelle voie, nouveau carrefour

La déviation de la RN4, entre le tissu urbain de Saint-Nicolas-de-Port et la Meurthe crée un nouveau carrefour avec la rue Anatole France. A proximité du centre ville, cette nouvelle entrée est d'autant plus particulière qu'elle se situe dans le périmètre de la Basilique -classée monument historique.

Ce nouvel aménagement doit à la fois valoriser l'entrée de la commune, tout en assurant un équilibre entre piétons et voitures. Ceci sans toutefois négliger un accès, même symbolique, aux rives de la Meurthe.



## Intervention des architectes



Les architectes Casari et Mercier ont été choisis sur dossier parmi cinq agences ayant des références en matière d'aménagements urbains. Leur mission comprenait A.P.S., A.P.D. et quelques éléments du D.C.E.

Les plans d'exécution et le suivi de chantier ont été assurés par le Service d'aménagement du Conseil Général -S.A.M.

Les architectes sont intervenus dans un cadre singulier puisque les travaux de voirie étaient commencés lorsque l'étude leur a été confiée, et qu'il était impossible de modifier le tracé des voies.



Carrefour - détail des bornes dessinées par les architectes



Aménagement du belvédère - association minéral et végétal



Espace de transition entre le carrefour et la Meurthe

## Parti d'aménagement

Les conditions particulières de cette opération ne permettaient pas aux architectes de traiter véritablement une entrée de ville.

Casari et Mercier ont composé avec l'environnement du carrefour, en distinguant le côté canal, plus urbain, du côté Meurthe, plus naturel.

Un travail de terrassement important a transformé l'espace en une grande plateforme, avec côté canal, le positionnement de quelques éléments -murs, escaliers, etc.- pour permettre la réalisation d'une promenade le long du canal. De l'autre côté, les architectes se sont positionnés au plus proche de la Meurthe.

L'ensemble des éléments de l'aménagement s'appuie sur des lignes parallèles à la Basilique, selon trois espaces distincts :

- le premier, "urbain", s'inscrit dans un plan rectangulaire, dont le centre est le noeud du carrefour, avec d'un côté un trottoir orné de platanes et de l'autre de petits espaces combinant le minéral et le végétal ;
- le second, "naturel", s'inspire d'une géométrie plus libre, créant ainsi un lien entre le carrefour et le Meurthe.
- le troisième assure un rôle de transition à dominante végétale, moins urbain que le premier et moins libre que le second.

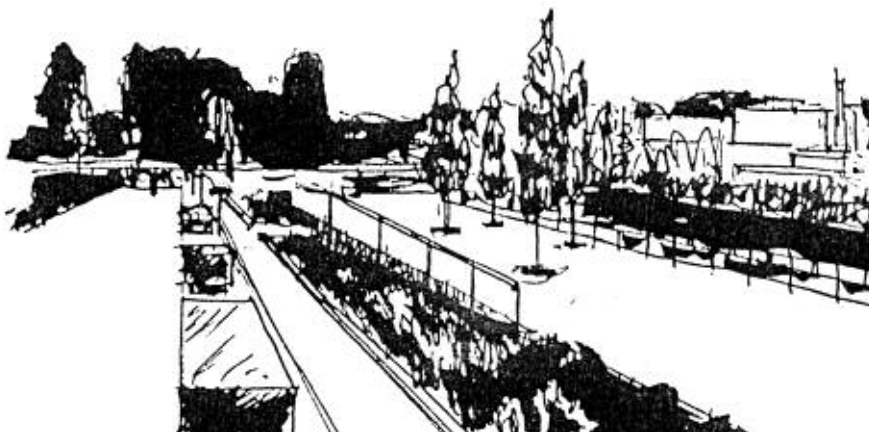
## Constat après réalisation

Casari et Mercier ont donné une dimension urbaine à ce carrefour que sa proximité avec le centre ville requerrait. Cependant, cet espace traité avec soin, sens et sobriété auraient pu être l'objet d'un véritable projet urbain, et non d'un projet d'embellissement.

Les personnes impliquées dans l'opération se félicitent de la bonne entente entre les différents intervenants, malgré la particularité de cette opération qui aurait pu susciter des problèmes de coordination. Le partage de la maîtrise d'oeuvre s'est opéré dans le respect des compétences de chacun.



Les différents aménagements du carrefour :  
 - ci-dessous, aménagement très urbain, annonçant l'entrée de ville,  
 - ci-dessus, minéral et végétal annonce l'accès à la Meurthe



remerciements à : C. DANNER, A. CASARI, T. MERCIER pour leur aimable collaboration.  
 réalisation : C. RUTH - E. HAMM  
 C.A.U.E. 54 - août 2002